



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU VENDREDI 29 MARS 2019



Ville de Vernon
EN NORMANDIE

L'an deux mil dix neuf, le vendredi vingt-neuf mars à vingt heures ,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur OUZILLEAU, Maire.

Étaient présents :

Date de convocation :
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 25
Conseillers votants : 33

M. François OUZILLEAU, Maire,

M. Sébastien LECORNU, Madame Catherine GIBERT, M. Thierry CANIVET, Mme Dominique MORIN, Monsieur Johan AUVRAY, Mme Nicole BALMARY , M. Jérôme GRENIER, Mme Léocadie ZINSOU, Mme Juliette ROUILLOUX-SICRE, Adjoint

Mme Agnès BRENIER , Mme Jeanne DUCLOUX, M. Hervé HERRY, M. Luc VOCANSON, M. Henri-Florent COTTE, Mme Mariemke de ZUTTERE, M. Jean-Marie MBELO, Mme Aurélie BLANCHARD , Mme Evelyne HORNAERT, Monsieur Yann FRANCOISE, Mme Brigitte LIDÔME, Mme Sylvie MALIER, M. Steve DUMONT, M. Philippe NGUYEN THANH, M. Gabriel SINO, Conseillers municipaux

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. Alexandre HUAU-ARMANI à Mme Juliette ROUILLOUX-SICRE
M. Philippe CLERY-MELIN à M. Sébastien LECORNU
Mme Nathalie ROGER à M. Thierry CANIVET
Mme Nathalie LAMARRE à Mme Dominique MORIN
M. Valentin LAMBERT à Mme Agnès BRENIER
M. Philippe GUIRAUDON à Madame Catherine GIBERT
M. Jean-Claude MARY à Mme Sylvie MALIER
Mme Marie-Laure HAMMOND à M. Steve DUMONT

Absents :

Mme Hélène SEGURA
M. Erik ACKERMANN

Secrétaire de séance : M. DUMONT

N° 055/2019

Rapporteur : Thierry CANIVET

OBJET : Budget annexe Portage de repas - Décision modificative n°1 portant budget supplémentaire 2019

Le service de Portage de repas à domicile a le caractère de service public industriel et commercial (SPIC) et est donc soumis à TVA de plein droit. Ceci conduit à avoir une comptabilité distincte avec un budget annexe soumis à la règle de l'équilibre financier prévue aux articles L 2224-1 et L 2224-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ce budget est régi par les dispositions de l'arrêté du 24 décembre 2018 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics locaux industriels et commerciaux. Les montants présentés ci-dessous et dans les annexes jointes au présent rapport sont donc des montants hors taxes.

La décision modificative n°1 portant Budget Supplémentaire 2018 soumis à votre approbation a pour objet de reprendre les résultats et restes à réaliser du compte administratif 2018. Il permet également d'ajuster les dépenses et recettes nouvelles en complément du budget primitif voté en décembre dernier.



SECTION D'EXPLOITATION

Le budget supplémentaire de la section d'exploitation s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **+15 823,58 €**.

- **DEPENSES**

✓ **Dépenses réelles d'exploitation : +10 258,58 €**

Chapitre 011 - Charges à caractère général : +10 258,58 €

Ajustement des crédits nécessaires aux dépenses de fonctionnement courantes (achats de fournitures et de prestations de service).

Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante : +5 000,00 €

Inscription de crédits pour diverses admissions en non-valeur ainsi que des créances éteintes présentées par Monsieur le Trésorier

✓ **Dépenses d'ordre d'exploitation : +565,00 €**

Chapitre 042 – Opérations de section à section : +565,00 €

Ajustement de la dotation aux amortissements en fonction des dépenses d'équipement réalisées en 2018.

- **RECETTES**

✓ **Résultat de fonctionnement reporté : +15 823,58 €**

Excédent de fonctionnement constaté au compte administratif 2018 après affectation du résultat.

MONTANT TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION 2018

	Budget	DM1	TOTAL BUDGET
Dépenses	248 000,00 €	15 823,58 €	263 823,58 €
Recettes	248 000,00 €	15 823,58 €	263 823,58 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget supplémentaire de la section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **+4 970,00 €**.

- **DEPENSES**

✓ **Dépenses d'équipement : +4 970,00 €**

Chapitre 21 – Immobilisations corporelles : +4 970,00 €

Equipement de cuisine.

- **RECETTES**

✓ **Résultat d'investissement reporté : +4 405,00 €**

Excédent d'investissement constaté au compte administratif 2018.

✓ **Recettes d'ordre d'investissement : +565,00 €**

Chapitre 040 – Opérations de section à section : +565,00 €

Ajustement de la dotation aux amortissements en fonction des dépenses d'équipement réalisées en 2018.

MONTANT TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT 2018

	Budget Primitif	Restes à réaliser	DM1	TOTAL BUDGET
Dépenses	4 615,00 €	- €	4 970,00 €	9 585,00 €
Recettes	4 615,00 €	- €	4 970,00 €	9 585,00 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 1612-1 à 1612-20, L 2122-21 (3°), L 2312-1, L 2312-2 et L 2312-3, R 2311-11 et R 2311-12,

Vu l'arrêté du 24 décembre 2018 relatif l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics locaux industriels et commerciaux du secteur public local,

Vu le budget primitif 2019,

Vu le compte administratif de l'exercice 2018 adopté précédemment ainsi que les excédents et besoins de financement de clôture qui en résultent,

Vu les états de restes à réaliser 2018 néants de la section d'investissement du budget annexe du portage de repas remis à Monsieur le Trésorier, comptable de la commune,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ADOPTE la première décision modificative du budget annexe du portage de repas (budget supplémentaire) pour l'exercice 2019 équilibrée en dépenses et en recettes comme suit :

- section de fonctionnement :	+15 823,58 euros
- section d'investissement :	+4 970,00 euros

Avec le niveau de vote suivant :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement, dont les chapitres globalisés,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement, dont les chapitres-programmes d'équipements.

Finances

Avis favorable

Délibéré :

Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les mêmes jour, mois et an que dessus
Le registre dûment signé
Pour extrait conforme,

Conformément au code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de Rouen peut être saisi par voie de recours formé contre le présent acte pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la date de sa publication. Dans ce même délai, il peut également faire l'objet d'un recours gracieux adressé à son auteur ; cette démarche prolonge alors le délai de recours contentieux qui peut ensuite être introduit auprès du Tribunal Administratif dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois vaut rejet implicite du recours gracieux).

Décision modificative n°1 2019

Budget annexe Portage de Repas

SECTION D'EXPLOITATION - Vue d'ensemble

DEPENSES HT

Chap.	Libellés	Budget 2019	DM1	TOTAL BUDGET
011	Charges à caractère général	174 885,00 €	10 258,58 €	185 143,58 €
012	Charges de personnel, frais assimilés	68 500,00 €		68 500,00 €
65	Autres charges de gestion courante		5 000,00 €	5 000,00 €
Total des dépenses de gestion courante		243 385,00 €	15 258,58 €	258 643,58 €
67	Charges exceptionnelles			
Total des dépenses réelles d'exploitation		243 385,00 €	15 258,58 €	258 643,58 €
023	Virement à la section d'investissement			
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	4 615,00 €	565,00 €	5 180,00 €
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		4 615,00 €	565,00 €	5 180,00 €
TOTAL DES DEPENSES		248 000,00 €	15 823,58 €	263 823,58 €
002	Résultat d'exploitation reporté			
TOTAL DES DEPENSES CUMULEES		248 000,00 €	15 823,58 €	263 823,58 €

RECETTES HT

Chap.	Libellés	Budget	DM1	TOTAL BUDGET
70	Produits services, domaine et ventes div.	248 000,00 €		248 000,00 €
Total des recettes de gestion courante		248 000,00 €	0,00 €	248 000,00 €
77	Produits exceptionnels			
Total des recettes réelles d'exploitation		248 000,00 €	0,00 €	248 000,00 €
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DES RECETTES		248 000,00 €	0,00 €	248 000,00 €
002	Résultat d'exploitation reporté		15 823,58 €	15 823,58 €
TOTAL DES RECETTES CUMULEES		248 000,00 €	15 823,58 €	263 823,58 €

Décision modificative n°1 2019



Budget annexe Portage de Repas

SECTION D'EXPLOITATION - DEPENSES HT

Art.	Budget Primitif 2019	DM1	TOTAL BUDGET
Chapitre 011 - Charges à caractère général	174 885,00 €	10 258,58 €	185 143,58 €
6061 FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ENERGIE)	147 000,00 €	10 258,58 €	157 258,58 €
6063 FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	17 000,00 €		17 000,00 €
6066 CARBURANTS	225,00 €		225,00 €
6135 LOCATIONS MOBILIERES	8 510,00 €		8 510,00 €
6168 AUTRES	1 350,00 €		1 350,00 €
618 ANALYSES	800,00 €		800,00 €
6287 REMBOURSEMENTS DE FRAIS			
Chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés	68 500,00 €	- €	68 500,00 €
6331 VERSEMENT DE TRANSPORT	220,00 €		220,00 €
6332 COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	200,00 €		200,00 €
6336 COTISATIONS CNFPT ET CGFPT	700,00 €		700,00 €
6411 SALAIRES, APPOINTEMENTS, COMMISSIONS DE BASE	39 920,00 €		39 920,00 €
6413 PRIMES ET GRATIFICATIONS	840,00 €		840,00 €
6414 INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	5 600,00 €		5 600,00 €
6415 SUPPLEMENT FAMILIAL	750,00 €		750,00 €
6451 COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	6 000,00 €		6 000,00 €
6452 COTISATIONS AUX MUTUELLES	1 550,00 €		1 550,00 €
6453 COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	12 220,00 €		12 220,00 €
6475 MEDECINE DU TRAVAIL ,PHARMACIE	150,00 €		150,00 €
648 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	350,00 €		350,00 €
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	- €	5 000,00 €	5 000,00 €
6541 CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR		5 000,00 €	5 000,00 €
6542 CREANCES ETEINTES			
TOTAL DEPENSES DE GESTION COURANTE	243 385,00 €	15 258,58 €	258 643,58 €
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	- €	- €	- €
673 TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)			
TOTAL DEPENSES RELLES D'EXPLOITATION	243 385,00 €	15 258,58 €	258 643,58 €
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
Chapitre 042 - Opé. d'ordre de transfert entre sections	4 615,00 €	565,00 €	5 180,00 €
6811 DAP - IMMO. INCORPORELLES ET CORPORELLES	4 615,00 €	565,00 €	5 180,00 €
TOTAL DEPENSES D'ORDRE D'EXPLOITATION	4 615,00 €	565,00 €	5 180,00 €
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	248 000,00 €	15 823,58 €	263 823,58 €
TOTAL DEPENSES CUMULEES	248 000,00 €	15 823,58 €	263 823,58 €

Décision modificative n°1 2019



Budget annexe Portage de Repas

SECTION D'EXPLOITATION - RECETTES HT

Art.	Budget Primitif 2019	DM1	TOTAL BUDGET
Chapitre 70 - Produits des Services	248 000,00 €	- €	248 000,00 €
706 PRESTATIONS DE SERVICES	248 000,00 €		248 000,00 €
7087 REMBOURSEMENT DE FRAIS			
TOTAL RECETTES DE GESTION COURANTE	248 000,00 €	- €	248 000,00 €
Chapitre 77 - Produits exceptionnels	- €	- €	- €
7718 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPE. DE GEST.			
TOTAL RECETTES REELLES D'EXPLOITATION	248 000,00 €	- €	248 000,00 €
TOTAL RECETTES D'ORDRE D'EXPLOITATION	- €	- €	- €
TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	248 000,00 €	- €	248 000,00 €
002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE		15 823,58 €	15 823,58 €
TOTAL RECETTES CUMULEES	248 000,00 €	15 823,58 €	263 823,58 €

Décision modificative n°1 2019

Budget annexe Portage de Repas SECTION D'INVESTISSEMENT - Vue d'ensemble

DEPENSES HT

Chap.	Libellés	Budget Primitif 2019	Restes à réaliser 2018	DM1	TOTAL BUDGET
21	Immobilisations corporelles	4 615,00 €		4 970,00 €	9 585,00 €
	Total des dépenses d'équipement	4 615,00 €	0,00 €	4 970,00 €	9 585,00 €
	Total des dépenses financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 615,00 €	0,00 €	4 970,00 €	9 585,00 €
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	4 615,00 €	0,00 €	4 970,00 €	9 585,00 €
001	Solde d'exécution d'investissement reporté				
	TOTAL DES DEPENSES CUMULEES D'INVESTISSEMENT	4 615,00 €	0,00 €	4 970,00 €	9 585,00 €

Chap.	Libellés	Budget Primitif 2019	Restes à réaliser 2018	DM1	TOTAL BUDGET
-------	----------	-------------------------	---------------------------	-----	--------------

RECETTES HT

Chap.	Libellés	Budget Primitif 2019	Restes à réaliser 2018	DM1	TOTAL BUDGET
Total des recettes réelles d'investissement		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
.021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>				
.040	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>	4 615,00 €		565,00 €	5 180,00 €
Total des recettes d'ordre d'investissement		4 615,00 €	0,00 €	565,00 €	5 180,00 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		4 615,00 €	0,00 €	565,00 €	5 180,00 €
001	Excédent d'investissement reporté			4 405,00 €	4 405,00 €
TOTAL DES RECETTES CUMULEES D'INVESTISSEMENT		4 615,00 €	0,00 €	4 970,00 €	9 585,00 €

Besoin de financement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Excédent	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Décision modificative n°1 2019



Budget annexe Portage de Repas

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES HT

Chap.	Budget Primitif 2019	Restes à réaliser 2018	DM1	TOTAL BUDGET
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	4 615,00 €	0,00 €	4 970,00 €	9 585,00 €
2188 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 615,00 €		4 970,00 €	9 585,00 €
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	4 615,00 €	0,00 €	4 970,00 €	9 585,00 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	4 615,00 €	0,00 €	4 970,00 €	9 585,00 €
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	4 615,00 €	0,00 €	4 970,00 €	9 585,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 615,00 €	0,00 €	4 970,00 €	9 585,00 €

Décision modificative n°1 2019



Budget annexe Portage de Repas

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES HT

Chap.		Budget Primitif 2019	Restes à réaliser 2018	DM1	TOTAL BUDGET
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION				
Chapitre 040 - Opé. d'ordre de transfert entre sections					
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	3 147,00 €			3 147,00 €
28188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 468,00 €		565,00 €	2 033,00 €
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		4 615,00 €	0,00 €	565,00 €	5 180,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		4 615,00 €	0,00 €	565,00 €	5 180,00 €
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE			4 405,00 €	4 405,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		4 615,00 €	0,00 €	4 970,00 €	9 585,00 €